



Utilisation du droit à l'image

Par **bele**, le **23/02/2009** à **11:34**

BONJOUR,

En octobre dernier j'ai participé à un tournoi de poker avec d'autres personnes un journaliste m'a pris en photo sans me demander mon avis, et cette photo est apparue comme même dans le journal régional quelque jours après ce tournoi.

Mais le samedi 22/02/2009 cette même photo est apparue à nouveau dans le journal régional en grand format sans m'avoire prévenu ou d'avoir demander l'autorisation et bien sûr à la surprise générale tous les gens du village me sont tombé dessus mais surtout mon épouse qui n'a pas de tout apprécié ceci et elle menace de quitter le domicile.

Alors ma question est : est ce que je peut attaquer le journal d'avoir utiliser ma photo sans avoir demandé mon avis sur le sujet? merci de me répondre c'est très important